TRAITÉS BILATÉRAUX - 1997

AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE

PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et l'Agence de coopération culturelle et technique constituant un Accord modifiant leur Accord relatif au siège de l'Institut de l'Énergie des pays ayant en commun l'usage du français, fait à Paris le 17 novembre 1988 Ottawa le 13 mai 1997 et Paris le 19 mai 1997 En vigueur le 19 mai 1997 RTC 1997/17

AFRIQUE DU SUD

CULTURE

Accord de coproduction audio-visuelle entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'Africaine du sud Capetown, le 5 novembre 1997

IMPÔTS

Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République Sud-Africaine en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le

Toronto, le 27 novembre, 1995 En vigueur le 30 avril 1997 RTC 1997/20

ARMÉNIE

COMMERCE

Accord de commerce entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'Arménie.

Ottawa, le 8 mai 1997